



## COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AOUT 2010

SALLE DES FETES DE ST MARTIN SUR OREUSE

### COMPTE RENDU

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Gaujal-Joseph, Dagomet, Augy (Champigny), Brosseron, Lermurier (Chaumont), Denisot (Compigny), Percheminier, Esnault, Legay, Randget, Aubard (Courlon), Sylvestre, Caldara (Cuy), Babouhot, Chapdelaine (Gisy les Nobles), Goureau (La Chapelle sur Oreuse), Lacoste, Mazaleyrat (Michery), Briois, Gogand (Pailly), Cormerois, Bourgoin (Perceneige), Gautrot (Plessis St Jean), Domat, Poiret, Héraut, Longet (Pont sur Yonne), Le Gac (St Sérotin), Dautun, Desrue (Serbonnes), Motté, Pitou (Sergines), Sieper, Corne (Thorigny sur Oreuse), Stefunko, Spahn, Fontaneau (Villeblevin), Genty, Goglins, Delidais (Villemanoche), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, BaéliMJ, Fleureau (Villeneuve la Guyard), Pecorari, Bousser (Villerperrot), Viault, Ollar, Auger (Vinneuf).

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Declinchamp, Chamailard, Boulanger, Esnault, Pellard, Garnier, Martineau, Leruse.

Le procès verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté à l'unanimité.

#### 1/ Conclusions de la Commission déchets

##### ➤ Mise en place de la Redevance Incitative

Le calendrier étant très serré, il est important que les communes assurent un rôle de relais.

La tarification sera basée sur une part fixe (50%), une part liée au volume du bac (20%) et une part fonction du nombre de levées (30%). Les tarifs seront approuvés lors du prochain conseil communautaire, sur proposition des commissions concernées (déchets et finances, bureau).

Les résidences secondaires pourront être dotées de sacs pré-payés, sacs qui pourront être utilisés aussi pour des besoins occasionnels des administrés.

Un courrier va être adressé à chaque commune pour recenser les besoins en bacs de chaque service (administration, écoles, salles des fêtes, cantines, ...).

Des réunions publiques seront programmées en octobre et novembre. Le calendrier devra être rapidement établi en fonction des disponibilités de chacun et des salles communales.

##### ➤ ISDI de Pont sur Yonne

Le cabinet TAUW a adressé le 1<sup>er</sup> bilan de son étude : il n'existerait pas de risque important de pollution. Des investigations plus poussées vont être effectuées mi-septembre (sondages et analyses).

##### ➤ Collecte des Journaux-Magazines et Corps Creux

Le contrat avec SOREPAR arrivant à échéance au 30 septembre, il est nécessaire de lancer une consultation en procédure adaptée pour son renouvellement.

Pour la collecte des Corps Creux, un avenant sera conclu avec SOREPAR pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2010.

##### ➤ Ambassadeur du tri

Il est décidé de créer un poste pour une durée de 6 mois renouvelables et de procéder au recrutement d'un ambassadeur du tri.

## **2/ Conclusions de la commission Culture et Communication.**

- Une maquette du guide du tri a été élaborée. L'introduction doit être revue pour plus de clarté.
- Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Communauté de Communes sera célébré le 7 janvier 2011 lors de la cérémonie des vœux, à la Salle Polyvalente de Pont sur Yonne.
- Le salon des arts de la Communauté de Communes se déroulera du 9 au 14 mars 2011 à Champigny.

## **3/ Action sociale**

- Convention avec la Mission Locale du Sénonais

Le rapport d'activité 2009 atteste de l'intérêt et de l'impact positif de la mission locale sur les jeunes de 16 à 25 ans du Nord de l'Yonne.

Le conseil communautaire donne son accord de principe pour un doublement des permanences sur Pont sur Yonne dès 2011 afin de l'intégrer au prochain budget. Le lieu des permanences reste à définir (Mairie ou Maison Vie Sociale).

Le Président est mandaté pour poursuivre l'instruction de ce dossier.

- Base nautique de Vinneuf.

L'ASLYN a finalisé le dossier relatif au développement touristique du Nord de l'Yonne (tourisme de plein air et offre en hébergement de courts séjours). La date limite de dépôt de ce dossier est fixée au 30 août prochain. Son éligibilité au FEADER suppose que la Communauté de Communes réalisent les travaux mentionnés (réhabilitation de la base de loisirs de Vinneuf, acquisition d'un câble pour le lancement des planeurs) dans les 3 ans. Le dossier ne mentionne pas les modalités d'exploitation des structures aménagées.

Le conseil communautaire décide donc de reporter ce dossier à la prochaine session d'attribution des fonds FEADER et d'y inclure toutes les demandes de subventions possibles.

- Loi sur l'accessibilité

Le Président a fait parvenir à chaque délégué copie de la note adressée par la DDT. Elle sera étudiée lors de la prochaine commission des affaires sociales.

## **4/ ZA Evry.**

- Le Conseil Général impose de nouvelles normes pour la réalisation du « tourne à gauche » sur la RD 23. Aussi, il est nécessaire de conclure un avenant avec la Société Eurovia pour un montant de 12 565,80 € HT.

## **5 / Questions diverses**

- Tour Cycliste 2012 : les communes de Compigny et Gisy les Nobles se portent candidates pour son organisation.

- Notation du personnel : le conseil communautaire décide de la mise en place d'un entretien professionnel pour évaluer les agents de la Communauté de Communes.

- Compte tenu du rapport du médecin de la PMI, la permanence de la halte garderie itinérante sur la commune de Michery sera mise en place dès la rentrée.

- Adoption d'une délibération pour la signature de la convention avec GRDF pour sa participation (700 €) à l'acquisition du défibrillateur (destiné à la Maison Vie Sociale).

- Madame Jeanine Domat et Madame Martine Delidais sont désignées déléguées de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration du Collège de Pont sur Yonne.